

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Hiver 2021**

Plan de cours  
**CRI 6007 – Théories de la délinquance**  
Lundi, de 13 h à 16 h  
En ligne

Étienne Blais  
[etienne.blais@umontreal.ca](mailto:etienne.blais@umontreal.ca)

Disponibilités : sur rendez-vous

## Descripteur du cours

Bilan critique des connaissances sur les caractéristiques, les processus et les causes de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte.

## Objectifs du cours

Après avoir suivi le cours, l'étudiant sera en mesure de : 1) mieux connaître différentes théories influentes de la délinquance, 2) poser un regard critique sur la construction des théories de la délinquance, 3) proposer des approches pour vérifier les théories, et 4) développer un cadre théorique dans le cadre d'un travail de recherche.

## Approches pédagogiques

Trois principales approches pédagogiques sont employées dans le cadre du séminaire. Les premiers cours sont consacrés à des enseignements généraux sur les théories de la délinquance : définition, élaboration, utilisation et nouveaux développements théoriques. Par la suite, une grille est présentée. Cette dernière permet d'extraire les éléments centraux d'une théorie : paradigme, approche méthodologique et appréciation. Enfin, les autres cours prennent la forme de discussions à propos d'ouvrages analysés par les étudiants. Les étudiants doivent préparer leur matériel avant le cours de façon à enrichir les discussions et contribuer au dynamisme du séminaire.

Tous les cours sont donnés en ligne. Étant donné que les cours sont donnés en ligne, il est probable que les cours durent moins de 3 heures. Une fois toute la matière transmise, le cours prendra fin. Bref, peu importe la durée du cours, tout le contenu prévu sera enseigné. Les cours sont en majorité donnés en direct de 13 h à 16 h. Certains cours pourraient prendre la forme de modules où les étudiants font les exercices par eux-mêmes. Les modalités relatives au déroulement des cours seront données en temps et lieux.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### ***Outils d'évaluation***

#### **A. 1 rapport de lecture formatif : 10 points**

Ce rapport de lecture fait cinq pages au maximum et porte sur un article scientifique que l'étudiant choisit parmi ceux proposés par le professeur. Ce rapport compte pour 10 points. L'étudiant doit faire le rapport pour obtenir ses points; l'évaluation est dite formative. Il s'agit du premier rapport et il permet à l'étudiant de bien se familiariser avec les éléments de la grille de lecture avant de l'appliquer à des ouvrages plus substantiels. Peu importe l'article choisi, le rapport est déposé sur StudiuM le 8 février avant le début du cours. Aucun retard ne sera toléré pour cette évaluation.

Les rapports sont évalués de la façon suivante :

1. Application de la grille
2. Argumentation et justification
3. Angle/originalité
4. Qualité de la langue
5. Participation à la discussion

#### **B. 2 rapports de lecture : 50 points (25 points par rapport)**

Les rapports de lecture font cinq pages au maximum et portent sur deux ouvrages que l'étudiant choisit parmi ceux proposés par le professeur. Les rapports sont déposés sur StudiuM avant le début du cours où l'ouvrage est abordé.

Les rapports sont évalués de la façon suivante :

1. Application de la grille
2. Argumentation et justification
3. Angle/originalité
4. Qualité de la langue
5. Participation à la discussion

#### **C. Un examen à distance : 25 points**

Les consignes seront données par le professeur le 12 avril. L'examen est remis sur StudiuM au plus tard le 19 avril à 17 h.

#### **D. Présence en classe : 5 points**

Les étudiants qui assistent à tous les cours reçoivent 5 points. Deux points sont déduits par cours manqué. Les étudiants doivent assister à tout le cours pour que celui-ci soit comptabilisé. Notez que les étudiants n'ont pas à assister à tous les cours sur les ouvrages. Vous devez être présents pour les ouvrages que vous avez choisis.

Les étudiants doivent également se connecter avec leur « webcam » et avoir des écouteurs pour éviter l'écho.

#### **E. Questions à court développement sur les lectures obligatoires : 10 points (5 points par exercice)**

Ces questions permettent à l'étudiant de bien saisir les éléments centraux des lectures. Les questions sont mises en ligne une semaine avant leur remise. Les deux exercices formatifs sont à remettre sur StudiuM les 25 janvier et 1<sup>er</sup> février avant le début du cours.

## Présentation des travaux

---

Les normes de présentation et les consignes pour tous les travaux sont disponibles sur StudiumM.

## Barème de notation

---

Notes	Points	Qualitatifs
A+	4,3	Excellent
A	4,0	
A-	3,7	
B+	3,3	Bon
B	3,0	
B-	2,7	
C+	2,3	Passage
C	2,0	
C-	1,7	
D+	1,3	Échec
D	1,0	
E	0,5	
F	0,0	
F*	0,0	
(S)	-	Succès
(E)	-	Échec

Notez que la note de passage dans un programme de 2<sup>e</sup> cycle est de 2,7.

## Déroulement du cours

---

### Cours 1 : 18 janvier 2021 : Introduction

- Présentation du plan de cours
- Présentation du professeur et des étudiants
- Déroulement du cours
- Présentation des ouvrages analysés
- Notions de base : paradigme, perspective, approche, théorie, concept, dimension, variable, thème, proposition

#### Lectures préparatoires :

Clarke, R.V., et Cornish, D.B. (1985). Modeling Offenders' Decisions: A Framework for Research and Policy. *Crime & Justice*, 6: 147-185.

Sampson, R.J., Raudenbush, S.W., et Earls, F. (1997) Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy. *Science*, 277: 918-924.

#### Lecture complémentaire :

Jacques, S., et Wright, R. (2008). The Victimization-Termination Link. *Criminology*, 46: 1009-

1038.

**Cours 2 : 25 janvier 2021 - Construire et vérifier les théories**

- Construction et vérification des théories : approches déductives et inductives
- Théories de la délinquance et prévention du crime : les théories du changement et l'évaluation de programmes
- Tendances actuelles : théories intégratives et appliquées à des populations aux identités différentes

*Lectures obligatoires :*

Stafford, M.C. et Warr, M. (1993). A Reconceptualization of General and Specific Deterrence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30: 123-135.

Lussier, P., Proulx, J., et LeBlanc, M. (2005). Criminal Propensity, Deviant Sexual Interests and Criminal Activity of Sexual Aggressors Against Women: A Comparison of Explanatory Models. *Criminology*, 43: 249-282.

*Lecture complémentaire :*

Chen, H.T., et Rossi, P.H. (1983). Evaluating with Sense: The Theory-Driven Approach. *Evaluation Review*, 7: 283-302.

**Cours 3 : 1 février 2021 – Regard critique sur la construction des théories : présentation de la grille de lecture**

- Présentation de la grille de lecture
- Adapter la grille : enjeux relatifs à l'approche et la validité

*Lecture obligatoire :*

Bernard, T.J. (1990). Twenty Years of Testing Theories: What Have We Learned and Why? *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27: 325-347.

*Lecture préparatoire :*

Bélanger, A-J. (1998). Épistémologues de la science politique à vos marques ! Dans G. Bédard, L. Olivier et J-F. Thibault (Dir), *Épistémologie de la science politique* (pp. 13-58). Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

*Lectures complémentaires :*

Farrington, D.P. (2003). Methodological Quality Standards for Evaluation Research. *ANNALS of the American Academy of Political and Social Sciences*, 587: 49-68.

Finlay, L. (2006). "Rigour", "Ethical Integrity" or "Artistry"? Reflexively Reviewing Criteria for Evaluating Qualitative Research. *British Journal of Occupational Therapy*, 69: 319-326.

**Cours 4 : 8 février 2021 – Application de la grille et discussion autour du 1<sup>er</sup> article**

Discussion sur “Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency”

*Lectures obligatoires :*

Agnew, R. (1992). Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency. *Criminology*, 30: 47-87.

Klinger, D.A. (1997). Negotiating Order in Patrol Work: An Ecological Theory of Police Response to Deviance. *Criminology*, 35: 277-306.

**Cours 5 : 15 février 2021 – Application de la grille et discussion autour du 2<sup>e</sup> article**

Discussion sur “Negotiating Order in Patrol Work: An Ecological Theory of Police Response to Deviance”

**Cours 6 : 22 février 2021 – Discussion autour de « A General Theory of Crime »**

Gottredson et Hirschi (1990) proposent une théorie générale du crime qui a par la suite eu une grande influence sur la recherche en criminologie. L’ouvrage a été cité environ 14 000 fois depuis sa publication.

**Cours 7 : 1 mars 2021 – Semaine d’activités libres (pas de cours)**

**Cours 8 : 8 mars 2021 – Discussion sur de “Shared beginnings, divergent lives : Delinquent boys to age 70”**

Cet ouvrage pose une question rarement abordée : qu’arrive-t-il aux délinquants tout au long de leur vie ? Pourquoi certains se désistent-ils du crime et d’autres continuent jusqu’à leur mort. Pour répondre à cette question, les auteurs suivent la trajectoire de vie de 500 jeunes « délinquants » initialement inclus dans l’étude des Glueck (1950).

**Cours 9 : 15 mars 2021 – Discussion sur Les homicides : criminologie historique de la violence et de la non-violence**

Dans cet ouvrage, Maurice Cusson propose une théorie qui tente d’expliquer les grandes tendances des homicides au fil des siècles. L’ouvrage offre également quelques pistes pour expliquer la non-violence des sociétés contemporaines.

**Cours 10 : 22 mars 2021 – Discussion sur « Control Balance »**

« Control balance » se veut une théorie intégrative de la déviance. De par la façon dont elle est construite, elle s’inscrit à contre-courant des théories de la délinquance et de la déviance. En plus d’une théorie, l’ouvrage propose une nouvelle façon d’élaborer des théories de la déviance.

**Cours 11 : 29 mars 2021 – discussion sur “Understanding Police Use of Force : Officers, Suspects, and Reciprocity”**

Bien que l’usage de la force par la police soit plutôt rare, Alpert et Dunham (2004) s’intéressent aux interactions qui mènent les policiers à employer la force lors de leurs interventions. Leur modèle repose principalement sur des données collectées au sein de deux sites.

**Cours 12 : 12 avril 2021 – examen final**

### Lectures obligatoires et références bibliographiques

Agnew, R. (1992). Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency. *Criminology*, 30: 47-87.

Alpert, G.P., et Dunham, R.G. (2004). *Understanding police use of force: officers, suspects, and reciprocity*. Cambridge: Cambridge University Press.

Bélanger, A-J. (1998). Épistémologues de la science politique à vos marques ! Dans G. Bédard, L. Olivier et J-F. Thibault (Dir), *Épistémologie de la science politique* (pp. 13-58). Ste-Foy : Les Presses de l’Université du Québec.

Bernard, T.J. (1990). Twenty Years of Testing Theories: What Have We Learned and Why? *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27: 325-347.

Chen, H.T., et Rossi, P.H. (1983). Evaluating with Sense: The Theory-Driven Approach. *Evaluation Review*, 7: 283-302.

Clarke, R.V., et Cornish, D.B. (1985). Modeling Offenders’ Decisions: A Framework for Research and Policy. *Crime & Justice*, 6: 147-185.

Cusson, M. (2015). *Les homicides: criminologie historique de la violence et de la non-violence*. Montréal, QC : Hurtubise.

Farrington, D.P. (2003). Methodological Quality Standards for Evaluation Research. *ANNALS of the American Academy of Political and Social Sciences*, 587: 49-68.

Finlay, L. (2006). “Rigour”, “Ethical Integrity” or “Artistry”? Reflexively Reviewing Criteria for Evaluating Qualitative Research. *British Journal of Occupational Therapy*, 69: 319-326.

Gottfredson, M., et Hirschi, T. (1990). *A General Theory of Crime*. Stanford CA: Stanford University Press.

Jacques, S., et Wright, R. (2008). The Victimization-Termination Link. *Criminology*, 46: 1009-1038.

Klinger, D.A. (1997). *Negotiating Order in Patrol Work: An Ecological Theory of Police Response*

to Deviance. *Criminology*, 35: 277-306.

Laub, J.H., et Sampson, R.J. (2003). *Shared Beginnings, Divergent Lives: Delinquent Boys to Age 70*. Cambridge MA: Harvard University Press.

Lussier, P., Proulx, J., et LeBlanc, M. (2005). Criminal Propensity, Deviant Sexual Interests and Criminal Activity of Sexual Aggressors Against Women: A Comparison of Explanatory Models. *Criminology*, 43: 249-282.

Sampson, R.J., Raudenbush, S.W., et Earls, F. (1997) *Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy*. *Science*, 277: 918-924.

Stafford, M.C. et Warr, M. (1993). A Reconceptualization of General and Specific Deterrence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30: 123-135.

Tittle, C.R. (1995). *Control balance: Toward a general theory of deviance*. Boulder CO: Westview Press.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## ***Captation visuelle ou sonore des cours***

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

## ***Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales***

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

## ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit.

Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_EN\\_VOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf)

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut pas dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.